

Bon usage des antibiotiques et promotion de la vaccination



Dr. Sylvie QUELET

Directrice déléguée à la Santé Publique et aux Environnements



Céline VALADEAU

*Pharmacien
OMEDIT Nouvelle-Aquitaine Guadeloupe*



Dr. Pierre PARNEIX

Responsable du Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins



Juliette BRAUD

*Chargée de mission
OMEDIT Nouvelle-Aquitaine Guadeloupe*



Dr. Duc NGUYEN

Médecin Infectiologue au Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux



Alexandre LUCAS

*Interne en Médecine Spécialisé en Santé Publique
OMEDIT Nouvelle-Aquitaine Guadeloupe*





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

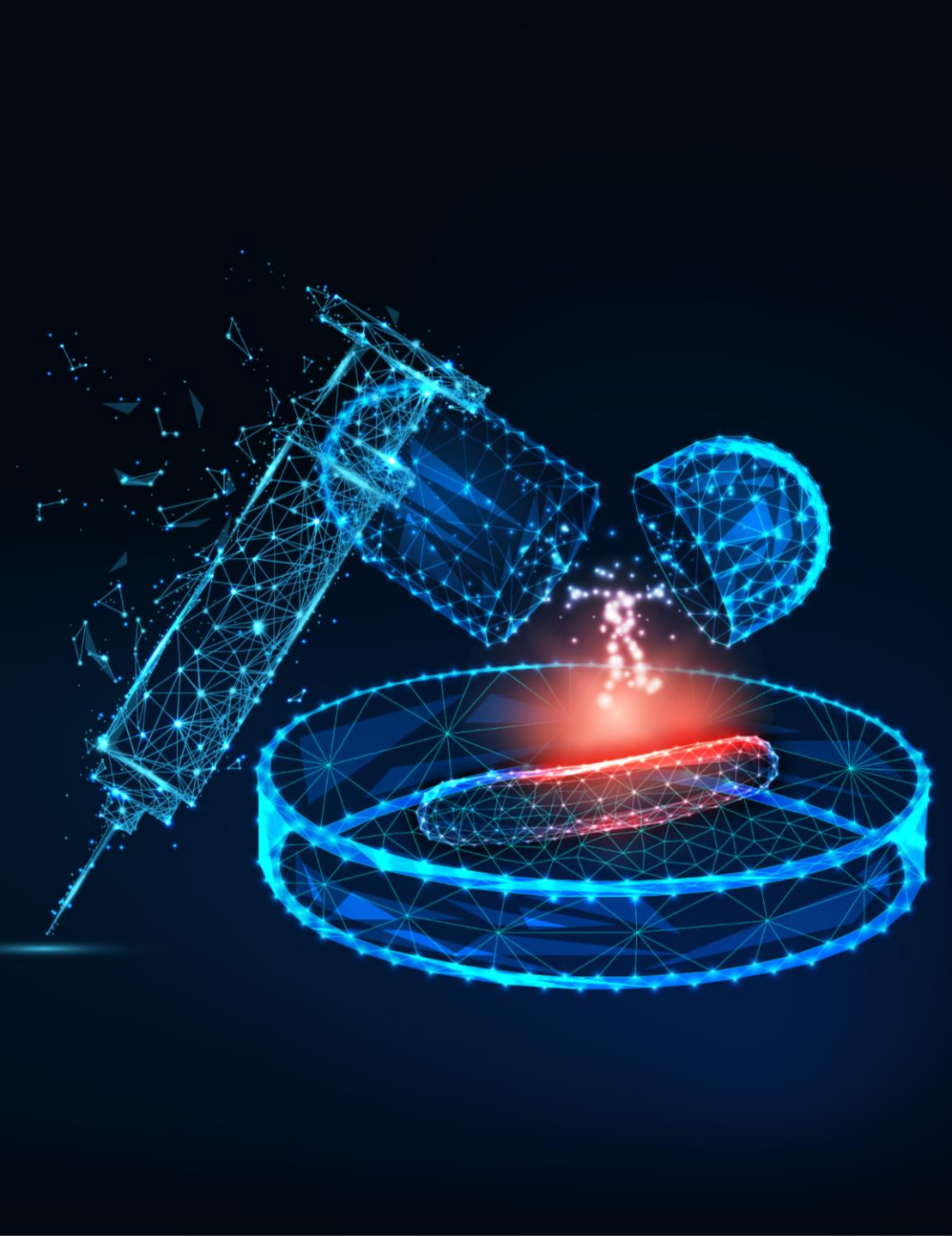
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence Régionale de Santé
Nouvelle Aquitaine

Journée régionale de l'OMEDIT
Orientations régionales de l'ARS :
lutte contre l'antibiorésistance et
promotion de la vaccination

Dr Sylvie QUELET



Une politique de lutte contre les maladies infectieuses



→ **Lutte contre les infections :**

Indicateurs :

→ **Lutte contre l'antibiorésistance et la promotion du bon usage des antibiotiques**

Indicateurs : diminution de la consommation

→ **Promotion et soutien de la vaccination:**

Augmentation des couverture vaccinale

Baisse de l'hésitation vaccinale

Journée régionale de l'OMEDIT

Orientations régionales de l'ARS : lutte contre l'antibiorésistance et promotion de la vaccination

« Une stratégie innovante et volontariste »

→ S'inscrit dans une approche « **One Health** » (Feuille de route inter ministérielle de 2016 : « Une seule santé » qui rapproche la maîtrise de l'antibiorésistance en santé humaine, animale et des écosystèmes) avec un axe « Préservation de l'environnement »

→ **1^{er} plan alliant prévention et contrôle** des infections et promotion du bon usage des AB

→ En cohérence avec **la Stratégie Nationale de Santé et le plan Priorité prévention** ainsi que les Plans européens

→ **Complémentaire d'un ensemble de stratégies** dont le programme national d'amélioration de la politique vaccinale

GOUVERNANCE

- Pilotage national par la mission Ministérielle de «Prévention des infections et de l'antibiorésistance»
- Déclinaison régionale par les ARS appuyées par les CPIAS et les CRATB
- Déclinaison locale grâce aux référents en antibiothérapie des ES, aux EMH et aux EMA et représentants des professionnels de ville formés

La stratégie nationale



Les piliers : association des actions de prévention et de contrôle de l'infection et de celles promouvant le bon usage des antibiotiques (BUA).

Objectifs triples :



Prévenir les infections à bactéries résistantes et multi résistantes aux antibiotiques et limiter leur transmission



Limiter et rationaliser le recours aux AB, notamment prévention des infections virales (vaccination)



Préserver l'efficacité des antibiotiques par une prescription adaptée en termes de molécules comme de durée

Objectif ambitieux :

Diminution de 25% de la consommation d'AB en ville d'ici 2025

S'adresse aux trois secteurs de l'offre de soins : ES, ESMS, Ville

Journée régionale de l'OMEDIT

Orientations régionales de l'ARS : lutte contre l'antibiorésistance et promotion de la vaccination

9 axes dont 3 (orange) relèvent du pilotage des ARS

axe
1

Appropriation par le grand public des principes de prévention dans une optique de changement de comportement

➤ Renforcer la place des représentants des usagers dans les instances régionales ⇒ mobilisation des acteurs

axe
2

Du citoyen usager au professionnel de santé : une continuité nécessaire à la prévention et au BUA

axe
3

Renforcer la prévention des infections et de l'antibiorésistance auprès des PS

➤ Inciter les PS à appliquer et promouvoir les mesures de prévention IAS /ABR et du BUA tout au long du parcours de santé dans les 3 secteurs

axe
4

Renforcer le maillage territorial

- Développer réseaux de PI /AtbR sur l'ensemble du territoire régional
 - ⇒ CPIAS + CRAtb et renforcer les équipes territoriales EOH/EMH + EMA
- Renforcer la synergie entre les actions de PI et BUA / Nécessaire synergie entre les actions développées par le CPIAS et le CRATB + les EOH/EMH + EMA

axe
5

Utilisation partagée des données de santé

- Disposer d'indicateurs pour le pilotage, renforcer la surveillance et partager les pratiques probantes

axe
6

Encourager la recherche

La stratégie nationale



- axe **7** **Préserver l'environnement**
 ↘ Production AB, déchets de soins

- axe **8** **Préserver l'arsenal thérapeutique, inciter arrivée de produits innovants**

- axe **9** **Participer au rayonnement de la France à l'international**

Journée régionale de l'OMEDIT

Orientations régionales de l'ARS : lutte contre l'antibiorésistance et promotion de la vaccination

Le pilotage régional par les ARS



Les atouts de l'ARS-NA : disposer d'opérateurs et de structures d'appui intervenant auprès des PS des 3 secteurs : Ville/ES/ESMS

→ **Le CPIAS** : impulsion de l'ARS dès 2018 pour la mise en place des EMH et leur financement dans le secteur PA et PH

→ **Le CRAtb** : en 2021 réunion des acteurs pour finaliser la création du CRAtB porté par le GCS NOVA afin que les 3 CHU soient représentés . Rédaction et finalisation des conventions début 2022

Journée régionale de l'OMEDIT

Orientations régionales de l'ARS : lutte contre l'antibiorésistance et promotion de la vaccination

Promotion de la vaccination

La politique vaccinale nationale repose sur :

- un corpus réglementaire et législatif :
 - La loi n°2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique a clarifié le rôle de l'État
 - Programme national d'amélioration de la politique vaccinale 2012-2017
 - Plan de rénovation de la politique vaccinale de janvier 2016
 - Décret n° 2018-42 du 25 janvier 2018 relatif à la vaccination obligatoire
- des effecteurs responsables de la mise en œuvre : professionnels de santé, services de protection maternelle et infantile des départements (PMI), centres de vaccination...
- des campagnes de promotion des vaccinations destinées à expliquer, à la population et aux professionnels de santé, l'importance et les enjeux des vaccinations contre certaines maladies dont la gravité a tendance à être sous-estimée
- Des objectifs précis en termes de couverture vaccinale

Des objectifs quantifiés

- l'objectif n° 39 qui concerne spécifiquement la grippe saisonnière : atteindre un taux de couverture vaccinale d'au moins 75% dans tous les groupes à risque : personnes souffrant d'une ALD (actuellement 50%), professionnels de santé (actuellement 21%), personnes âgées de 65 ans et plus (actuellement 65%) d'ici à 2008.
- l'objectif n° 42 qui inclut toutes les autres maladies à prévention vaccinale avec l'objectif d'atteindre ou maintenir (selon les maladies) un taux de couverture vaccinale d'au moins 95% aux âges appropriés.

Contexte néo-aquitain

- Expérience de la vaccination Covid a montré la force d'une organisation forte et d'une politique proactive
- Hésitation vaccinale toujours présente avec une lassitude après la vaccination contre la covid qui nécessite d'être présent notamment sur les réseaux sociaux pour contrer les messages antivax
- Des couvertures vaccinales encore trop basses pour certains vaccins comme HPV chez les filles comme chez les garçons (40,9% chez les filles, 6,2% chez les garçons), comme la grippe (77% chez les résidents en EHPAD) et la nécessité de poursuivre la vaccination contre la covid au moins chez les personnes les plus vulnérables (difficulté à réaliser les rappels)

Actions de la Nouvelle Aquitaine

La mission vaccination

➤ Mission confiée à l'OMEDIT :

- Pilotage des campagnes de vaccinations et appui aux acteurs de terrain en lien avec les délégations départementales
- Sécuriser le circuit du vaccin, appui aux commandes, bon usage
- Promouvoir la vaccination et simplifier le parcours vaccinal
- Mise en relation des différents acteurs et effecteurs
- Reporting

➤ Mission confiée à l'association « Mes vaccins.net »:

- Expertise
- Communication, formation et développement d'outils d'information
- Aide à la prescription grâce à une plateforme ouverte au grand public comme aux professionnels

➤ Au sein de l'ARS : une mission marketing social

- Communiquer au plus près des populations cibles, animer la SEV, mobiliser les partenaires, actions de terrain

➤ La surveillance épidémiologique et des couvertures vaccinales est la mission de Santé publique France

Objectifs de l'ARS : 3 cibles

1- vaccination contre les papillomavirus des filles et des garçons de 11-14ans :

- Favoriser et soutenir la vaccination HPV :
 - Développer des interventions innovantes en lien avec les PS et les collègues (travaux en cours)
 - Un avis de la CRSA avec des pistes d'intervention
 - Informer les parents, les enfants et les PS avec des modalités adaptées

- Soutenir la vaccination de rattrapage chez les jeunes jusqu'à 19 ans notamment sur leurs lieux de vie

- Améliorer la couverture vaccinale (CV) HPV en NA (Données SPF au 31/12/21)
 - CV HPV chez les filles en progression ces dernières années mais CV reste faible mais > au niveau national : 40,9 % des filles âgées de 16 ans (nées en 2005) ont reçu un schéma complet (2 doses).
 - CV HPV chez les garçons : seuls 6,2 % des garçons âgés de 15 ans (nés en 2006) ont reçu au moins 1 dose de vaccin HPV

Objectifs de l'ARS : 3 cibles

2- vaccination contre la grippe et la covid des personnes les plus à risque

- Faciliter et promouvoir la vaccination contre la grippe saisonnière en EHPAD/USLD
- Faciliter le circuit vaccinal
- Promouvoir la poursuite de la vaccination contre la COVID dans les mêmes structures et la réalisation des rappels vaccinaux
- Actions de promotion et d'informations auprès des résidents comme des professionnels

- Améliorer ou maintenir à un haut niveau la couverture vaccinale (données SPF 2021)
 - Couverture vaccinale COVID + 65 ans : 94%
 - Couverture vaccinale COVID professionnels en EHPAD/USLD : 95,6%
 - Couverture Vaccinale Grippe résident : 77%
 - Couverture vaccinale personnels en EHPAD/USLD : 24%

Cibles en terme de couverture vaccinale

- Indicateurs de suivi et de résultats attendus HPV

- CV 2 doses:

- cible 55 % chez les filles de 15 et 16 ans

- cible +10 %/an chez les garçons de 15 et 16 ans

- CV 3 doses : +10% /an chez les jeunes de 20 ans

- Cible vaccination GRIPPE :

- Cible grippe résidents / personnels en EHPAD : 95%

- Cible Vaccination COVID :

- Cible COVID résidents d'EHPAD : 95%

- Cible COVID professionnels en EHPAD : 95% (résultat 2021 : 95,6%)

Conclusion

- Des partenaires et des acteurs impliqués sur le territoire
- Mise en place de copils régionaux avec les acteurs pour partager l'information et améliorer les actions
- Des travaux en cours pour élaborer une feuille de route régionale pour la lutte contre les infections et l'antibiorésistance avec des actions concrètes et mesurables
- Élaboration d'une stratégie régionale de la vaccination en cours soutenue par une mission régionale



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci de votre attention